

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 476 rue Principale, 11 août 2026 à 19H00.

Sont présents à cette séance :

Mairesse Madame Karine Champagne

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Monsieur Stéphane Veilleux

Siège no 3 Monsieur Cédric Quirion par vidéo conférence

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Karine Champagne.

Madame Marilène Robert, directrice générale adjointe par intérim agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. Période de questions

5. LÉGISLATION

- 5.1 Signataire Desjardins
- 5.2 Changement administratif MAMH
- 5.3 Signature de l'entente avec la Croix-Rouge
- 5.4 Abrogation résolution 2025-08-217 et 2025-08-218
- 5.5 Création du comité de gestion des ressources financières et des infrastructures
- 5.6 Autorité des marchés publics

6. FINANCES

- 6.1 Compte pour approbation

7. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 7.1 Soumission clôtures à neige
- 7.2 Soumission sel de déglacage
- 7.3 Mandat avocate Rg 4 sud
- 7.4 Mandat ingénieur Rg 4 sud
- 7.5 Gestion des ressources humaines
- 7.6 Pouvoir discrétionnaire
- 7.7 Paiement no 1 Aqueduc tronçon 013-A1
- 7.8 Paiement no 2 Grand Shenley

- 7.9 Paiement Environnement lutte contre les changements climatiques projet Grand Shenley
- 7.10 Achat d'un marteau-piqueur à essence
- 7.11 Paiement WSP Canada inc. Aqueduc tronçon 013-A1
- 7.12 Paiement cadeaux camp de jour
- 7.13 Paiement pour la mesure des boues

8. PERSONNEL

- 8.1 Entente direction intérim

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Vente de l'ancien filet de balle-molle
- 9.2 Tarification hockey plaisir
- 9.3 Budget Halloween
- 9.4 Budget Noël des enfants
- 9.5 Chansonnier pour le 20 février
- 9.6 Ouverture du camp de jour 20 août

10. RAPPORT

11. CORRESPONDANCE

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Appui programme de médecine familiale
- 12.2 Dépôt rapport directeur général
- 12.3 Contribution infrastructure Exposition agricole

13.Fermeture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Karine Champagne, mairesse, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-08-250 Il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

2026-08-251 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2026.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

5. LÉGISLATION

5.1. SIGNATAIRE DESJARDINS

2026-08-252

Considérant que madame Marilène Robert assurera l'intérim suite au départ de monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général secrétaire-trésorier ;

Considérant que monsieur Busque quitte son poste le 14 août 2026;

Considérant que madame Robert doit avoir les accès avec les services financiers de la Caisse Desjardins pour toutes demandes et correspondances;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Marilène Robert assurera l'intérim et sera responsable de toutes les demandes et de faire le suivi des correspondances avec les services financiers de la Caisse Desjardins.

Que madame Marilène Robert est autorisée à signer tout document inhérent avec les services financiers de la Caisse Desjardins.

5.2. CHANGEMENT ADMINISTRATIF MAMH

2026-08-253

Considérant que madame Marilène Robert assurera l'intérim après le départ de monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général secrétaire-trésorier;

Considérant que monsieur Busque quitte son poste le 14 août 2026;

Considérant que madame Robert doit avoir les accès avec le MAMH pour toutes demandes et correspondances;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Marilène Robert assurera l'intérim et sera responsable de toutes les demandes et de faire le suivi des correspondances avec le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

Que madame Marilène Robert est autorisée à signer tout document inhérent avec le Ministère des Affaires Municipales de l'Habitation.

5.3. SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

2026-08-254

Considérant que le conseil désire renouveler son entente avec la Croix-Rouge canadienne ;

Considérant que la Croix-Rouge canadienne soutient les villes et municipalités dans les prestations de service aux personnes sinistrées ;

Considérant que la Croix-Rouge collabore, en cas d'urgence ou de catastrophe, avec les premiers intervenants, les autorités et d'autres organisations bénévoles pour offrir des services essentiels ;

Considérant que l'entente permet de mettre en place une structure d'alerte et de mobilisation 24/7 ;

Considérant que l'entente permet :

- D'offrir une réponse coordonnée aux citoyens;
- De soutenir les équipes municipales dès les premières heures suivant un sinistre;
- De bénéficier de l'expertise d'une organisation reconnue en gestion des urgences;
- De compter sur un programme assumé par la Croix-Rouge canadienne pour l'aide financière offerte aux sinistrés durant les premières 72 heures;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les membres du conseil ont pris connaissance de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne et sont en accord avec celle-ci.

Que l'entente avec la Croix-Rouge soit signée par madame Karine Champagne, mairesse.

5.4. ABROGATION RÉSOLUTION 2025-08-217 ET 2025-08-218

2026-08-255

Considérant que le conseil désire annuler l'avis de motion et le dépôt du règlement de zonage 249-2025;

Considérant que la résolution 2025-08-217 et 2025-08-218 n'ont plus raison d'être, car le règlement sera changé par la MRC cette année;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'abrogation de la résolution 2025-08-217 et 2025-08-218 concernant l'avis de motion et le dépôt du règlement de zonage 249-2025.

5.5. CRÉATION DU COMITÉ DE GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DES INFRASTRUCTURES

2026-08-256

Considérant que le conseil désire faire la gestion des ressources financières et de ses infrastructures ;

Considérant que le conseil désire former un comité de 2 personnes ;

Considérant que monsieur Francis Quirion et madame Marilène Robert démontrent de l'intérêt à y siéger ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le comité de gestion des ressources financières et des infrastructures soit formé de : madame Marilène Robert et monsieur Francis Quirion.

Que la rémunération additionnelle de ce comité prévu au règlement sur la rémunération des élus soit versée une fois par année.

5.6. AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

2026-08-257

Considérant que la municipalité désire harmoniser ses processus avec le règlement de gestion contractuel ;

Considérant que la municipalité désire prendre en compte toutes les lois et les règlements qu'elle se doit d'appliquer ;

Considérant qu'une mise à jour des processus est nécessaire ;

Considérant que le conseil demande que cette mise à jour soit réalisée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Nathalie Lapointe soit mandatée pour faire les mises à jour des processus concernés.

6. FINANCES

6.1. COMPTES POUR APPROBATION

2026-08-258

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de juillet 2026 au montant total de 1 129 639,59 \$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	60 783,47 \$
Factures payées :	22 845,90 \$
Factures à payer :	1 044 565,18 \$

7. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

7.1. SOUMISSION CLÔTURES À NEIGE

2026-08-259

Considérant que le conseil désire refaire l'installation de clôture à neige dans le rang 9 et le Grand Shenley ;

Considérant qu'une soumission a été demandée par monsieur Maxime Quirion, responsable des travaux de voirie, pour améliorer les clôtures à neige ;

Considérant que la soumission pour l'amélioration des clôtures à neige s'élève au montant de 4 000\$ avec tx ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat soit effectué à la quincaillerie Champagne pour l'amélioration des clôtures à neige au montant de 4 000\$ avec tx pour l'installation qui sera effectuée dans le rang 9 et le Grand Shenley encore cette année ;

Que le montant soit financé via le surplus.

7.2. SOUMISSION SEL DE DÉGLAÇAGE

2026-08-260

Considérant que le conseil désire faire l'achat de sel de déglacage pour l'hiver 2026-2027 ;

Considérant que 2 soumissions ont été demandées, la première à la firme Sel Warwick 140 tonnes à 173.00\$ pour un total de 24 220.00\$ plus taxes, et la seconde à la firme Somevrac 140 tonnes à 163.50\$ pour un total 22 890.00\$ plus taxes ;

Considérant que le conseil a pris connaissance de ces deux soumissions;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat auprès de la firme Somevrac soit effectué pour du sel de déglacage pour l'année 2026-2027 au montant total de 22 890.00\$ plus taxes et transport inclus ;

Que le paiement soit financé via le budget d'opération.

7.3. MANDAT AVOCATE RANG 4 SUD

2026-08-261

Considérant que des travaux de pavage ont été effectués dans le rang 4 sud sans l'autorisation du conseil municipal ;

Considérant que l'expertise d'un avocat est nécessaire pour régler la situation et connaître les recours possibles ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné aux avocats de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. pour entamer les démarches juridiques ;

Que le financement soit fait via le budget des honoraires professionnels.

7.4. MANDAT INGÉNIEUR RANG 4 SUD

2026-08-262 **Considérant** que des travaux de pavage ont été effectués sans l'autorisation du conseil dans le rang 4 Sud ;

Considérant que l'évaluation des préjudices de la qualité des travaux et la durabilité de ceux-ci doit être effectuée par un ingénieur ;

Considérant que l'ingénieur de la MRC, monsieur Pier-Luc Rancourt offre d'accompagner la municipalité au taux horaire de 100\$/hr plus 10% avec l'aide d'un technicien au taux horaire de 75\$/hr plus 10%.

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à monsieur Pier-Luc Rancourt, ingénieur de la MRC , d'effectuer l'analyse au tarif horaire de 100\$/hr plus 10% avec l'aide d'un technicien au taux horaire de 75\$/hr plus 10%.

Que le financement soit fait via le budget des honoraires professionnels.

7.5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2026-08-263 **Considérant** que madame Marilène Robert, directrice générale par intérim, effectue le suivi de la gestion des ressources humaines en concertation avec madame Karine Champagne, mairesse ;

Considérant que les heures à payer en dehors des heures régulières ont été déposées au conseil et continueront de l'être au besoin ;

Considérant qu'elle est autorisée à faire le paiement des heures supplémentaires ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Marilène Robert, directrice générale par intérim, effectue la gestion des ressources humaines.

Que madame Marilène Robert effectue le paiement des heures présentées.

7.6. POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE

2026-08-264 **Considérant** que madame Marilène Robert occupe maintenant les fonctions de directrice générale par intérim ;

Considérant que le conseil désire mettre en place un règlement concernant le pouvoir discrétionnaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la mise en place d'un tel règlement soit effectuée.

Que madame Marilène Robert soit nommée dans ce règlement pendant son intérim à la direction générale et qu'ensuite la nouvelle personne nommée à la direction générale la remplace.

7.7. PAIEMENT NO 1 AQUEDUC TRONÇON 013-A1

2026-08-265 **Considérant** que les travaux du remplacement du tronçon 013-A1 sont terminés;

Considérant que la firme WSP a supervisé ces travaux;

Considérant que le montant du paiement no 1 s'élève à 144 112,37\$ taxes incluses;

Considérant que monsieur Alexandre Turenne Trudel, ingénieur responsable du projet, recommande le premier paiement à la firme Giroux et Lessard Ltée;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 144 112,37\$ taxes incluses soit versé à la firme Giroux et Lessard Ltée pour les travaux du remplacement du tronçon 013-A1.

Que le paiement soit financé via le règlement d'emprunt.

7.8. PAIEMENT NO 2 GRAND SHENLEY

2026-08-266 **Considérant** que les travaux de réfection à la route du rang Grand Shenley ont débuté ;

Considérant que les travaux sont effectués par la firme Excavation Bolduc inc. ;

Considérant que la MRC Beauce Sartigan supervise les travaux ;

Considérant que l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux, monsieur Pier-Luc Rancourt, recommande le deuxième paiement de 831 686.40\$ taxes incluses pour les travaux effectués ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 831 686.40\$ taxes incluses soit versé à la firme Excavation Bolduc inc. pour les travaux effectués dans le rang Grand Shenley.

Que le montant soit financé via la subvention et lorsqu'épuisé via le prêt temporaire.

7.9. PAIEMENT ENVIRONNEMENT LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PROJET GRAND SHENLEY

2026-08-267

Considérant que des travaux de réfection dans le Grand Shenley ont été effectués;

Considérant que le paiement au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques s'élève au montant de 4 025.31\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant du paiement de 4 025.31\$ soit versé au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Que le montant soit financé via la subvention et lorsqu'épuisé via le règlement d'emprunt.

7.10. ACHAT MARTEAU-PIQUEUR À ESSENCE

2026-08-268

Considérant que le conseil désire faire installer les poteaux indiquant les no civiques dans la zone non desservie ainsi que des clôtures à neige ;

Considérant qu'il serait utile d'avoir un marteau-piqueur pour en faire l'installation ;

Considérant que le montant du marteau-piqueur à essence de 37,77 cc avec 3 têtes d'enfoncement de poteaux s'élève à 485.10\$ tx incl. ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat du marteau-piqueur à essence soit autorisé pour un montant de 485.10\$ tx inclus à la firme Vevor.

Que l'achat soit financé via le budget d'opération.

7.11. PAIEMENT WSP CANADA INC. AQUEDUC TRONÇON 013-A1

2026-08-269 **Considérant** que les travaux du remplacement du tronçon 013-A1 sont terminés;

Considérant que la firme WSP a supervisé ces travaux;

Considérant que le montant des travaux de surveillance effectués s'élève à 1 049.15\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 1 049.15\$ taxes incluses soit versé à la firme WSP pour les travaux de surveillance du remplacement du tronçon 013-A1.

Que le paiement soit financé via le règlement d'emprunt.

7.12. PAIEMENT CADEAUX CAMP DE JOUR

2026-08-270 **Considérant** que le conseil autorise la responsable des sports et loisirs et culture, madame Karine Champagne, à faire des cadeaux du camp de jour aux enfants inscrits ;

Considérant que le montant des différents achats totalise 600\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Karine Champagne, responsable des sports, loisir et culture achète les cadeaux pour le camp de jour pour un montant de 600\$ pl tx.

Que le paiement soit financé via le budget d'activités.

7.13. PAIEMENT POUR LA MESURE DES BOUES

2026-08-271 **Considérant** que la firme Echo-Tech a procédé à la mesure des boues;

Considérant que le montant de 2 750\$ plus taxes est demandé pour la partie du travail effectué ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 2 750\$ plus taxes soit versé à la firme Echo-Tech pour la mesure des boues du champ d'épuration municipale;

Que le montant soit financé via le surplus.

8. PERSONNEL

8.1. ENTENTE DIRECTION INTÉRIM

2026-08-272

Considérant le départ de monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général secrétaire-trésorier ;

Considérant que le conseil procédera à un processus d'embauche pour pourvoir le poste de directeur général secrétaire-trésorier ;

Considérant que le conseil a nommé madame Marilène Robert directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités de l'entente ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Karine Champagne, mairesse, signe une entente avec madame Marilène Robert pour définir les conditions de ce nouveau mandat versus le contrat de travail actuel de madame Robert.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1. VENTE DE L'ANCIEN FILET DE BALLE-MOLLE

2026-08-273

Considérant que le conseil désire vendre le vieux filet de balle-molle ;

Considérant que le filet est usé et pas utilisé ;

Considérant que la municipalité de La Guadeloupe est intéressée à en faire l'achat dans son état actuel ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil propose de vendre le filet de balle-molle à la municipalité de La Guadeloupe pour un montant de 150\$.

9.2. TARIFICATION HOCKEY PLAISIR

2026-08-274

Considérant que la municipalité gère le hockey plaisir ;

Considérant que la Municipalité subit des hausses de coûts en salaire et entretien du bâtiment ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture a déposé le nouveau tarif pour le hockey plaisir en 2026-2027 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte le nouveau tarif déposé par la responsable des sports, loisir et culture pour le hockey plaisir 2026-2027 passant à 100\$ pour la saison ;

9.3. BUDGET HALLOWEEN

2026-08-275

Considérant que le conseil désire refaire l'activité annuelle pour la fête de l'Halloween, le circuit Candy;

Considérant que des friandises devront être achetées;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de friandises pour le circuit Candy à l'Halloween pour un montant de 200\$ et que ce montant soit pris au budget d'activités.

9.4. BUDGET NOËL DES ENFANTS

2026-08-276

Considérant que les membres du conseil désirent encore cette année offrir un cadeau de Noël aux enfants de 12 ans et moins demeurant dans la municipalité ;

Considérant que ceux-ci seront achetés principalement dans un commerce local ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer l'achat des cadeaux de Noël pour une valeur de 3 250\$;

Que la municipalité assumera la dépense à même le budget d'activités ;

9.5. CHANSONNIER POUR LE 20 FÉVRIER

2026-08-277

Considérant que le conseil désire offrir une fin de soirée avec un chansonnier après le spectacle d'humour en février;

Considérant que le chansonnier Bernard Gagné offre ses services pour le montant de 600\$ pl tx pour la soirée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à madame Karine Champagne responsable des sports, loisirs et de la culture à signer l'entente avec monsieur Bernard Gagné pour animer la soirée d'humour en février au montant de 600\$ pl tx.

Que le montant soit financé via le budget des activités.

9.6. OUVERTURE CAMP DE JOUR 20 AOÛT

2026-08-278

Considérant qu'il n'y a pas de service de garde offert pour les enfants le 20 août ;

Considérant que madame Karine Champagne, responsable des sports, loisirs et culture, désire offrir le service aux parents utilisateurs du camp de jour pour un montant de 25\$ pour la journée par enfant ;

Considérant que le minimum d'inscription doit être de 25 pour offrir le service ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le service du camp de jour pour le 20 août soit offert aux parents utilisateurs pour un montant de 25\$ pour la journée par enfant.

Que cette journée ajoutée s'autofinance.

10. RAPPORT

11. CORRESPONDANCE

La Directrice générale par intérim dépose le bordereau de correspondance du mois de juillet 2026.

12. AUTRES SUJETS

12.1. APPUI PROGRAMME DE MÉDECINE FAMILIALE

2026-08-279

Considérant le souhait de l'Université du Québec d'implanter un nouveau programme de médecine familiale ;

Considérant que l'objectif de ce programme est de former des médecins de famille attirés par cette pratique;

Considérant qu'il est souhaité par ce programme que 75% des candidats étudiants proviennent des régions;

Considérant l'impact positif que pourrait avoir ce programme sur la desserte médicale en région;

Il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer sans condition l'Université du Québec dans son souhait de doter cette institution d'un programme de médecine familiale.

Il est de plus résolu de transmettre copie de la présente résolution à la ministre de la Santé, au député de Beauce-Sud, à la FQM, à l'UMQ et aux municipalités locales de la MRC.

12.2. DÉPÔT RAPPORT DIRECTEUR GÉNÉRAL

2026-08-280

Considérant que le directeur général, monsieur Pier-Olivier Busque a produit un rapport de recommandations pour la municipalité suite à son mandat ;

Considérant que ce rapport fait état de plusieurs constats ;

Considérant que monsieur Busque suggère des améliorations à apporter ;

Considérant que le conseil a pris connaissance du rapport ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil a pris connaissance du rapport déposé par monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général secrétaire-trésorier, pour des améliorations et constats à apporter.

12.3. CONTRIBUTION INFRASTRUCTURE EXPOSITION AGRICOLE

2026-08-281

Considérant que des travaux ont été effectués aux infrastructures du 453 rue Ennis suite à des bris ;

Considérant que le conseil désire contribuer aux améliorations des bâtiments ;

Considérant que la firme les installations DJ ont effectués les travaux au montant de 3 668.88\$ plus tx ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil contribue aux rénovations du bâtiment avec un montant de 1700\$;

Que le montant soit financé via le budget d'opération.

12.4. DÉPÔT DU RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE D'OPPORTUNITÉ

2026-08-282

Considérant que la municipalité a préalablement donné un mandat à monsieur Pier-Olivier Busque pour faire une analyse d'opportunité ;

Considérant que le mandat est terminé, le rapport est déposé au conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

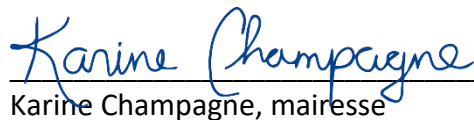
Que le conseil accepte et est satisfait du rapport technique d'analyse d'opportunité.

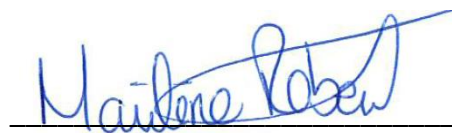
13. FERMETURE DE LA SÉANCE

2026-08-283

Il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h46.


Karine Champagne, mairesse


Marilène Robert, directrice générale par intérim